



Enfant né d'un père en situation irrégulière sans papier

Par **johanadar**, le **22/03/2010** à **12:11**

Bonjour,

mon enfant est né d'un viol d'un homme en situation irrégulière et en possession de faux papiers, j'ai porté plainte mais faute d'éléments le procureur n'a pas retenu la plainte pour viol mais à retenu cet homme pour faux et usage de faux, il a été renvoyé dans son pays. il s'est débrouillé pour revenir en France illégalement.
j'ai fait une reconnaissance anticipée sur ventre, à ce jour il n'a pas reconnu le bébé mais j'ai peur pour l'avenir qu'il veuille des droits dessus et qu'il me l'emmène dans son pays(cap vert).
est ce possible? je compte sur votre réponse je suis très angoissée...
merci d'avance!
cordialement